MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

PRODUITS LOGICIELS DE GESTION INTEGRES

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

CODE: 7111 06 U32 D3

CODE DU DOMAINE DE FORMATION: 702

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 16 août 2023, sur avis conforme du Conseil général

PRODUITS LOGICIELS DE GESTION INTEGRES

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- d'acquérir les mécanismes de base de la comptabilité générale ;
- d'effectuer dans les journaux et les comptes les principales opérations courantes ;
- d'analyser les potentialités de logiciels de gestion intégrés courants ;
- de mettre en œuvre des procédures de gestion liées aux logiciels intégrés.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En mathématiques,

Utiliser les notions de bases énumérées ci-dessous dans des applications concrètes :

- problèmes de proportionnalité, fonctions polynomiales du premier degré et leur graphe, équations et inéquations du premier degré à une inconnue ;
- systèmes d'équations du premier degré à deux inconnues ;
- fonctions polynomiales du deuxième degré et leur graphe, équations et inéquations du deuxième degré à une inconnue, identités remarquables ;
- notion de fonction (de R dans R) et de graphe de fonction : domaine de définition, image, variation, croissance, parité, notamment 1/ X a, sin X et cos X, ...

En français

- résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.)

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

face à des situations illustrant la gestion d'entreprise, décrites par des consignes précises, en disposant de la documentation et des logiciels ad hoc,

- d'appliquer des procédures de gestion liées aux logiciels intégrés ;
- de réaliser des travaux simples en matière comptable et de gestion.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- le niveau d'autonomie : la capacité à faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable,

En Comptabilité

face à la situation comptable d'une entreprise commerciale, illustrée par des documents ad hoc,

- ♦ de percevoir le rôle et l'organisation du système d'information comptable dans l'entreprise;
- d'identifier les principaux documents commerciaux usuels servant de support au système d'information comptable et financière;
- ◆ d'acquérir les mécanismes de base de la comptabilité en partie double et des comptes annuels;
- ♦ d'appliquer aux opérations courantes le Plan Comptable Minimum Normalisé (P.C.M.N.) et les techniques comptables usuelles pour tenir les journaux et les comptes de gestion permettant de dresser les comptes annuels ;
- ♦ d'établir les liens fondamentaux entre la comptabilité générale et la comptabilité analytique.

En Laboratoire de logiciels de gestion intégrés

face à des situations issues de la vie des entreprises, en disposant de logiciels de type Enterprise Resources Planning (ERP) et Customer Relationship Management (CRM),

- d'appréhender l'environnement des logiciels de gestion intégrés ;
- d'analyser les différentes fonctionnalités de ces logiciels et leurs potentialités ;
- de mettre en œuvre des procédures de gestion liées aux logiciels intégrés :
 - ♦ le concept d'autorisation,
 - ♦ les flux virtuels de l'entreprise,
 - ♦l'interrogation de la base de données,
 - ♦ le reporting,
 - ◆ la configuration et la gestion des données,
 - **.**..
- ♦ de réaliser des travaux pratiques simples en matière comptable (enregistrement des pièces, éditions des journaux et des comptes, etc.) et de gestion (approvisionnement, stocks, clients, fournisseurs, etc.).

5. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le laboratoire, deux étudiants par poste de travail et un maximum de 20 par groupe.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination du cours	<u>Classement</u>	Code U	<u>Nombre de</u> <u>périodes</u>
Notions de comptabilité	CT	В	24
Laboratoire de logiciels de gestion intégrés	CT	S	56
7.2. Part d'autonomie		P	20
Total des périodes		100	
Nombre d'ECTS			9